

justifier les arrestations arbitraires. Elles tendent, de plus en plus, également, à se dégager sur les "attachés" et d'autres civils armés de certaines basses besognes comme les bastonnades et les passages à tabac. Dans plusieurs villes, la répression s'est intensifiée, notamment à Port-au-Prince, Gonaïves, Hinche. Dans cette dernière, des personnes qui ont tiré avantage de la présence de la Mission pour regagner leur domicile ont dû à nouveau reprendre une vie clandestine, suite à de nouvelles menaces et intimidations.

Par ailleurs, après un temps de surprise devant la détermination de la Mission à visiter les prisons, les autorités militaires semblent avoir passé la consigne d'en refuser l'accès, au moins immédiat, aux observateurs. Et cela, même lorsqu'un cas de violation des droits de l'homme est signalé. Le meilleur exemple est celui de la difficulté de la Mission à obtenir l'autorisation de visiter le syndicaliste Cajuste Lexius, détenu dans les locaux de l'Anti-Gang.

Dans le même temps, les actes d'intimidation, voire de provocation, à l'égard de la Mission ou des personnes en contact avec elle, deviennent plus nombreux, plus insistants et plus systématiques, par exemple:

a) A Jérémie (département de la Grande-Anse):

- Militaires faisant du jogging et scandant des chants hostiles devant le local de la Mission;
- Menaces et accusations proférées par un officier à l'encontre d'auxiliaires de la justice pour leurs contacts avec la Mission; et, plus grave;
- Un malheureux frappé, lapidé et laissé pour mort à proximité du local de l'antenne départementale de la Mission. Le lendemain de cet incident, sur plusieurs murs de la ville apparaissaient des inscriptions hostiles à la Mission.

b) A Hinche (département du Centre):

- Attitudes et chants offensifs à l'égard de la Mission. L'arrestation de M. Hilton Etienne, qui était en elle-même un acte d'intimidation (voir ci-dessus), fut aussi l'occasion d'une mise en scène par laquelle l'autorité militaire locale cherchait autant à impressionner ses subordonnés qu'à intimider les observateurs internationaux;
- Une bande de civils armés proférant, devant le domicile d'une employée de la Mission, des menaces de la battre, en mentionnant que leur prochaine victime serait un des observateurs, qu'ils ont publiquement nommé;